

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LE PATRIARCAT !

La FERC, à l'instar de la CGT, 1^{ère} organisation féministe en France en adhérent-es, s'inscrit dans toutes les mobilisations qui exigent le maintien et le renforcement des droits des femmes dans et hors travail, notamment en termes de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

À L'HEURE du procès de Mazan, la FERC s'est inscrite dans les appels unitaires pour soutenir les victimes de violences sexistes et sexuelles, notamment les 19 octobre et le 23 novembre (en lien avec le 25 novembre, journée internationale).

En effet, si le courage de Gisèle Pelicot force le respect, il est impératif que cela ne dure pas seulement le temps médiatique. Ce que le procès met en avant, c'est une société patriarcale où la culture du viol perdure. Le « Not all men » doit être désormais dépassé : il est temps qu'en plus d'éduquer les filles à être libres, on éduque les garçons à l'égalité des genres et au consentement, et que les hommes se remettent en question ! C'est une lutte de tous les jours puisque les réactionnaires de tous bords, soutenu-es par Alexandre Portier, ministre délégué à la réussite scolaire et à la formation professionnelle (censuré depuis), remettent en cause le programme de l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) au prétexte de la mise en avant de la « théorie du genre ».



Dans un appel inter-orgas, les organisations féministes, exigent, pour en finir avec la culture du viol, une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles. La Coalition (45 organisations) a été officiellement lancée le 18 octobre. Formée d'associations féministes, de défense des droits des enfants, de syndicats, mais aussi d'expert-es, de juristes et de défenseur-ses des droits humains, elle travaille à l'élaboration de cette loi-cadre intégrale couvrant l'ensemble des aspects de la lutte contre les violences sexuelles, c'est-à-dire, prévention, éducation, protection des victimes et solidarité financière,

renforcement du suivi socio-judiciaire des agresseurs pour prévenir la récidive, avec un budget chiffré à 2,6 milliards d'euros¹.

Le travail unitaire sur la question du féminisme est renforcé entre la CGT, la FSU et l'Union syndicale Solidaires, qui organisent depuis 1998 les « Journées intersyndicales femmes ».

Depuis 25 ans, ces deux journées de formation intersyndicale donnent la parole à des chercheuses et des associations sur des thèmes relatifs aux droits des femmes et permettent à l'ensemble des participantes (plusieurs centaines) de réfléchir, échanger et s'armer pour porter ces questions dans leurs organisations syndicales respectives et au-delà. Elles permettent aussi de voir comment la domination patriarcale s'exerce dans tous les domaines et démontrent que les luttes pour l'égalité professionnelle comme celles contre les violences sexistes et sexuelles sont des enjeux profondément sociaux et syndicaux.



¹ <https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/lancement-de-la-coalition-pour-une-loi-integrale-contre-les-violences-sexuelles/>